

# Le Sahel

NUMERO  
8125

MARDI  
17 mai 2011

150 FCFA

● Sciences et  
technologie

Une nouvelle  
manière de  
capter l'énergie  
solaire

P.11

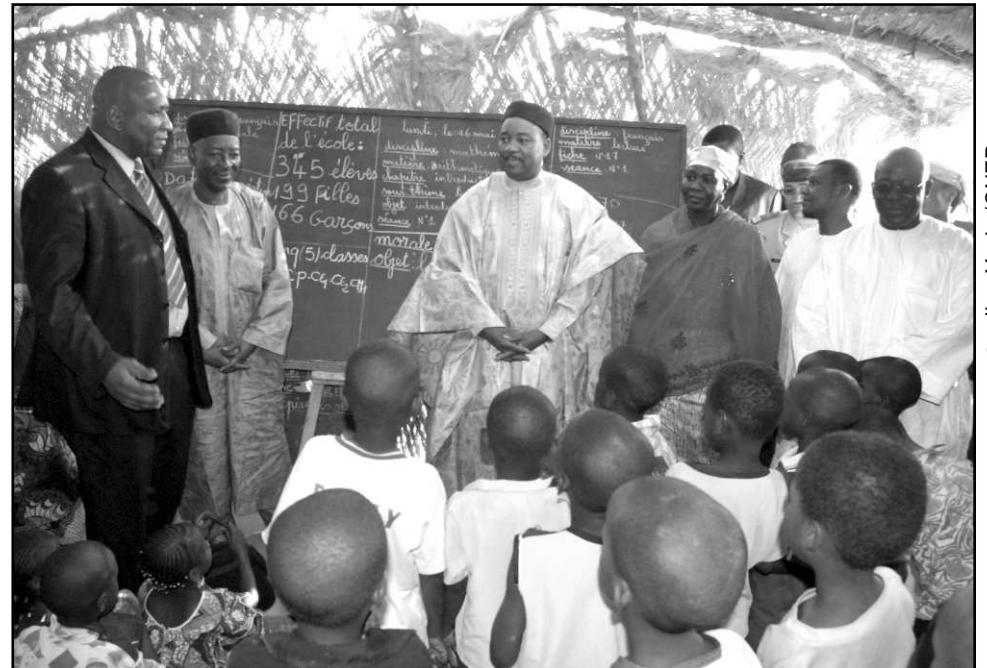
● Le Président de la République visite plusieurs établissements scolaires de Niamey

## Volonté d'améliorer les conditions d'études des élèves

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, a décidé, hier matin, de l'arrêt de la construction des classes préfabriquées. C'était au cours d'une visite qu'il a effectuée dans plusieurs établissements scolaires des Communes 4 et 3 de Niamey en compagnie notamment de la ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Mme Ali Mariama Elhadj Ibrahim, de l'Administrateur délégué de la Communauté urbaine de Niamey et des Administrateurs délégués des Communes 4 et 3.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, s'est d'abord rendu à l'école primaire Bassorah, ouverte en octobre 2008 et qui compte 345 élèves dont 199 filles. Or, cette école est entièrement en

priorité est donc la clôture de l'école, pour assurer la sécurité des élèves et des maîtres. Devant ce cas d'école, le Chef de l'Etat – qui a promis, lors de son investiture le 7 avril dernier, la construction de 2.500 classes par an et l'éducation obligatoire et gratuite à tous les Nigériens de 6 à 16 ans – s'est enquis du nombre d'écoles à construire en matériaux définitifs et du nombre d'enfants scolarisables. Ainsi, lui a-t-on répondu, il existe pour l'ensemble du Niger et dans l'enseignement du cycle Base 1 uniquement, 22.000 classes à construire en matériaux définitifs – dont 105 à Niamey – et 300.000 à 500.000 enfants à recruter à l'école selon les années. SEM. Issoufou Mahamadou a fait un détour impromptu par le « Jardin d'enfants communautaire ». Les 43 élèves – dont 23 filles – et leurs enseignantes sont confrontés aux mêmes problèmes qu'à l'école Bassorah dont



● Ibro Youka/ONEP

... et à l'école primaire de Bassorah

adaptées au climat et poseraient des problèmes d'entretien. Ici comme à l'école Bassorah, le Chef de l'Etat a donné des instructions pour que l'établissement dispose d'une clôture. Le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E.M. Issoufou Mahamadou, a enfin visité, au quartier Bandabari, l'école primaire mixte « Amitié » comprenant Amitié 1 et 2 ainsi qu'un jardin d'enfants. 1.405 élèves – dont 850 filles – étudient dans 25 classes, dont 12 en paillote et les autres en matériaux définitifs et en préfabriqué. Certains élèves sont assis sur des nattes. Là, le Chef de l'Etat a trouvé une expérience salutaire d'introduction de l'informatique à l'école primaire. En effet, grâce à des partenaires comme la NASA américaine et des pays ou institutions amies comme le Japon ou l'Union Européenne, l'école primaire mixte

« Amitié » dispose, depuis 2007, d'une salle équipée de six ordinateurs où les enfants sont initiés à l'informatique. Les élèves et leurs enseignants ont demandé au Chef de l'Etat la construction d'un local adéquat pour que le matériel ne soit pas davantage endommagé ainsi qu'une connexion des ordinateurs à l'Internet haut débit. L'insuffisance des manuels scolaires, le recyclage des enseignants, sont également au nombre des besoins exprimés au cours de ces visites présidentielles. Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, s'est fait présenter le « gouvernement scolaire » de l'école Amitié tout comme il a écouté avec intérêt l'hymne national en zarma présenté par les enfants du « Jardin d'enfants communautaire », de Bassorah.

● S. S. Manzo



● Ibro Youka/ONEP

Le Chef de l'Etat au jardin d'enfants communautaire ...

paillote et beaucoup d'élèves sont assis à même le sol ; l'école manque de clôture ; c'est pourquoi les animaux y divaguent, broutant littéralement certaines classes et que des véhicules et motos traversent la « cour » de l'école à tombeau ouvert, sans égards pour la sécurité des élèves et leurs enseignants. Pour la directrice de l'école Bassorah, Mme Boubacar Bibata, la

ils partagent la même cour. C'est à la médersa Talladjé 2 – où il s'est ensuite rendu – que le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou a pris une importante décision : l'arrêt de la construction des classes préfabriquées. En effet, selon les enseignants et responsables de l'Education nationale, ces classes préfabriquées ne seraient pas

● Visite d'amitié du Président de la République au Burkina Faso

## Le Chef de l'Etat quitte Niamey ce matin pour Ouagadougou

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Issoufou Mahamadou, quitte Niamey ce mardi 17 mai 2011 à destination de Ouagadougou, au Burkina Faso, où il effectuera une visite d'amitié. Le Chef de l'Etat est accompagné dans ce déplacement de **Monsieur Bazoum Mohamed**, ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur et de **Monsieur Hassoumi Massaoudou**, Directeur de cabinet du Président de la République.



## ● Lutte contre la dracunculose ou ver de guinée Gagner le pari de l'éradication

Bientôt la saison des pluies et avec elle, la menace du ver de guinée, particulièrement pour les zones à forte exposition. La dracunculose ou vers de guinée est une maladie invalidante, autrement dit qu'elle agit sur les capacités motrices, donc de mouvements de l'individu. C'est une parasitose causée par un ver filiforme dont la longueur peut atteindre 60 et 100 centimètres. Aussi, la maladie se contracte-t-elle en buvant de l'eau stagnante contenant des cyclopes infestés par les larves du parasite. C'est un mal, d'aucun disent un fléau, communément appelé Courcounou en langue nationale hausa, qui fait beaucoup souffrir les paysans car ici au Niger, il ne survient principalement que pendant la saison des pluies, qui correspond donc à la période des travaux champêtres.

C'est en buvant donc de l'eau contenant les cyclopes infestés par les larves du parasite responsable de cette maladie, qu'on attrape la dracunculose. Les techniciens expliquent que 9 à 12 mois après l'ingestion de cette eau, le ver va commencer à sortir du corps de la personne atteinte, généralement par le pied, et ceci par le trou d'une plaie qu'il aura occasionnée. Mais il arrive hélas des cas où cette sortie du ver peut se faire par le ventre ou l'œil... Les sujets développant une dracunculose sont donc sérieusement handicapés dans

leur mouvement. Ils ne peuvent pas cultiver ou récolter leurs champs ; les mères ne peuvent plus s'occuper de leurs enfants et les élèves touchés perdront des jours ou des semaines de classe, compromettant parfois leur scolarité... Les techniciens de la santé précisent que le ver de guinée n'a aucun remède. Seule la prévention fait foi ici, et elle peut se faire avec des moyens simples et efficaces. Il s'agit de toujours boire l'eau de forage ou du puits ; ou à défaut, de filtrer toute eau de surface avant de la boire.

Le Niger s'est donné pour objectif

d'éradiquer la dracunculose des terres de nos contrées. La lutte continue et selon différentes évaluations faites ces dernières années à ce sujet, d'excellents résultats ont été obtenus dans le combat contre ce fléau. De plus en plus à ce jour, les cas se comptent au bout des doigts mais la vigilance doit être de mise... En remontant un peu le temps on apprend que d'après une enquête réalisée en 1991 par le Ministère de la Santé Publique, épaulé en cela par les partenaires au développement, il avait été notifié 33000 cas de ver de guinée dans 1700 villages des

régions de Zinder, Tillabéri, Tahoua, Maradi et Dosso. Un vaste programme a été mis en place soutenu par des stratégies de lutte. Résultat, en 2005, seulement 183 cas de ver de guinée ont été enregistrés dans 30 localités, donnant ainsi un taux de réduction de 99% de l'incidence de cette maladie par rapport à l'année de lancement de l'enquête de 1991. Les statistiques indiquent, en plus, que « de janvier à décembre 2005, sur les 183 cas, 172 (94%) étaient notifiés dans la région de Tillabéri au niveau de quatre districts qui sont Téra, Tillabéri, Ouallam, Kollo.

Le district le plus endémique a été celui de Téra avec cent (100) cas sur les 183 de cette année 2005. En 2006, de janvier à mars, deux (2) cas ont été enregistrés sur l'ensemble du pays contre sept (7) pour la même période en 2005). Au fil du temps, des stratégies encore plus élaborées ont été mises en action avec des résultats toujours aussi rassurants, faisant ainsi de l'éradication de cette maladie au Niger, une réalité. Des récompenses en espèces (5000F CFA) sont mêmes données à toute personne qui viendra au centre de santé de son village, de sa localité, déclarer un cas de ver de guinée et tout ceci pour organiser la riposte à temps notamment permettre aux agents de santé de réagir promptement sur les lieux de l'infestation.

● Rassemblés par  
Issaka Saïdou

## ● Congrès constitutif du Syndicat du Personnel Autonome de l'Hôpital National de Niamey (SYNPAHNN) Valorisation de la place du personnel autonome dans les centres de référence

Le Syndicat du Personnel Autonome de l'Hôpital National de Niamey (SYNPAHNN), a tenu, jeudi dernier, son congrès constitutif à l'immeuble de la CNSS sur le thème «Place du personnel autonome dans les centres de référence : cas de l'Hôpital nationale de Niamey». C'est le Secrétaire général dudit syndicat, M. Marou Amadou, qui a ouvert la cérémonie en présence du Secrétaire général de la CNT, M. Sako Mamadou, du représentant du directeur de l'hôpital nationale de Niamey et de plusieurs invités.

Dans son allocution, le Secrétaire général de la SYNPAHNN, M. Marou Amadou, a souligné que le personnel autonome comprend tous les agents contractuels de l'établissement, régis par la convention collective, conformément à l'article 10 de l'ordonnance 92-11 du 06 Avril 1992. Soulignant que le personnel du SYNPAHNN représente environ 70% des agents de l'hôpital, il a ajouté que le personnel autonome, reparté en plusieurs catégories, constitue sans nul doute la cheville ouvrière de l'Hôpital Nationale de

Niamey. Notant que de nombreuses dispositions manquent d'application jusqu'à ce jour, malgré les efforts consentis par l'Etat, il a cité l'article 49 stipulant que « le personnel autonome a droit à une immatriculation à la CNSS et avantages qui s'y rattachent conformément à la législation sur la sécurité sociale ». Il a ensuite cité l'article 30 qui évoque les dispositions de paiement des indemnités d'heures supplémentaires. «Le SYNPAHNN n'est contre personne, il ne demande qu'à être associé dans toutes les prises de

décision qui engagent les travailleurs que nous sommes », a-t-il assuré. Quant au Secrétaire général de la CNT, M. Sako Mamadou, il s'est réjoui de constater que le SYNPAHNN crée un cadre d'organisation d'analyse et d'action pour la valorisation du métier de personnel autonome face aux nouvelles technologies et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a ensuite relevé que les spécificités du métier inhérent au personnel autonome requiert non seulement la technicité et la conscience professionnelle, mais aussi la minutie et la prudence dans la manipulation du matériel de travail et le risque fréquents auxquels ils sont quotidiennement exposés. «Pour notre part, nous ne ménagerons aucun effort à vous accompagner d'une part pour donner ces lettres de

noblesses à votre profession et d'autre part améliorer vos conditions de vie et de travail». La CNT peut s'enorgueillir d'occuper une place de choix dans le secteur de la santé à travers ses différents composantes SNIN-SYNTRASS-SYNAS », a-t-il conclu. Pour sa part, le représentant du directeur de l'Hôpital Nationale de Niamey, M. Idi Kona, a relevé quelques interpellations dont les agents de santé sont objet. Premièrement il a été question de droits et avantages qui ne sauraient se prévaloir sans accomplissement des devoirs dont le plus essentiel est de consacrer toute son activité au développement de l'établissement. Deuxièmement, concernant l'immatriculation à la CNSS, elle constitue une obligation consacrée par les textes et à laquelle l'Hôpital doit se soumettre. « C'est pourquoi la direction est à

pied œuvre pour régulariser les quelques dossiers restants tout en demandant le concours des agents concernés pour compléter leurs dossiers », a-t-il assuré. Parlant du troisième point, à savoir la question des heures supplémentaires, il a indiqué qu'il constitue une préoccupation pour la direction générale de l'HNN. Aussi, a-t-il assuré que des dispositions appropriées sont entrain d'être prises afin que ceux qui, légitimement, peuvent s'en prévaloir rentrent dans leurs droits. Et enfin le quatrième point relatif à la problématique de l'implication des agents dans la gestion de l'établissement qui, a-t-il affirmé, reste également une politique dont le directeur général de l'Hôpital Nationale en a fait son cheval de bataille.

Mamane Abdoulaye

## ● Jeunesse et loisirs à Niamey

### Une journée de baignade et de pique-nique au fleuve

En cette période de grande chaleur, les jeunes renouent avec les parties de pique-nique sur les rives du fleuve Niger. Si certains y vont pour la pêche ou la balade en pirogue, les plus intrépides s'offrent des journées de baignade. Naturellement, les personnes qui se débrouillent tirent profit de cette importante fréquentation du bord du fleuve pendant ces jours-ci. Les commerçants viennent aussi exposer quelques marchandises, tandis que les propriétaires des jardins aménagent bien les alentours de leurs vergers.

Il est connu de tous que Niamey la capitale enregistre depuis quelques jours, une chaleur intense dont on se plaint partout dans la ville. Ce faisant, chacun cherche un endroit frais pour se protéger des effets torrides des rayons du soleil. Bien entendu, si certains peuvent se procurer des appareils à mesure de leur conditionner l'air comme les climatiseurs, les splits et autres humidificateurs, beaucoup d'autres n'en ont pas la possibilité et restent par conséquent exposés à la chaleur torride. Ainsi pour se protéger,

chacun agit en fonction de ses moyens et de sa façon de faire. C'est dans ce sens que plusieurs personnes quittent leurs quartiers pour trouver refuge au bord du fleuve. Il fallait voir la concentration humaine, surtout le week-end. Hommes et femmes, grands et petits, tous prennent d'assaut les abords du fleuve Niger, "un lieu sûr pour passer une journée tranquille", comme dit un groupe d'enfants. C'est particulièrement le week-end que l'ambiance est à son comble. En quittant le domicile, certains prennent soin d'emporter de

petites provisions pour la journée. Il s'agit généralement de sandwich, de hors-d'œuvre, de jus de fruits, bref de tout ce qu'il faut pour calmer les petites revendications de l'estomac et que la fête soit belle. Selon Moussa, un habitant du quartier Boukoki, depuis que cette chaleur s'abat sur la capitale, lui et ses amis ont décidé de passer le week-end au bord du fleuve, afin de profiter des opportunités offertes ici par dame nature, à savoir la relative fraîcheur de l'eau et le vent humide qui souffle en cet endroit.

L'ambiance à cette plage de fortune débute généralement au moment où le soleil est au zénith, quand les rayons solaires dardent la terre de leurs flèches incandescentes. En ce temps, il est difficile de compter le nombre de véhicules, de motos qui arrivent sur les lieux, et aussi des personnes qui viennent à pied ou en taxi. Le lit du fleuve est littéralement érigé en un lieu touristique où toutes les sensibilités se

rencontrent. Certains viennent en tenues ordinaires et d'autres en tenues de bain. Après avoir passé un bon temps, ils sortent de l'eau pour respirer l'air frais, le temps de se sécher pour ensuite aller se replonger dans le fleuve, tandis que ceux qui ne savent pas nager observent de loin le spectacle.

Si la natation est une activité appréciée par la grande majorité, d'autres s'intéressent à la petite pêche, bien que les poissons se fassent rares. "C'est juste une pêche circonstanciée", explique Mounkaila. Par la même occasion des petits commerçants font irruption, apportant leurs marchandises afin d'en tirer le maximum de profit. Au nombre de ces produits, on note l'eau fraîche, les jus, les poissons frits, les galettes etc. Ces revendeurs semblent faire beaucoup d'affaires sur les lieux. Les élèves aussi s'organisent de l'école pendant le week-end pour créer un cadre de retrouvailles avec leurs

encadreurs dont le rôle est de protéger les enfants.

Ainsi se déroule la journée aux abords du fleuve pour les plus jeunes. Une fois la nuit tombée, ce sont les adultes qui prennent le relais. Comme on dit, la nuit, tous les chats sont gris...Aussi, profitant de la couverture de la pénombre, des groupes d'adultes convergent sur les lieux, en compagnie galante, pour y dresser leurs camps. Les jardiniers et les piroguiers trouvent eux aussi leur compte, avant que la saison de pluie ne vienne remettre tout en cause en déposant des ordures qui rendent le milieu inaccessible. Toutefois, on déplore quelques problèmes, notamment les vols et les attaques dont certains sont victimes. C'est dire que cette fréquentation importante des abords du fleuve pendant la période de chaleur mérite d'être réglementée.

Laouali Souleymane

● A la Présidence de la République  
**Le Chef de l'Etat reçoit le responsable des Relations internationales de la Communauté Sant'Egidio**

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, a reçu, hier après-midi, M. Mario Giro, responsable des Relations internationales de la Communauté Sant'Egidio. M. Mario Giro a déclaré, au



**Le Chef de l'Etat avec le responsable des Relations internationales de la Communauté Sant'Egidio**

sortir de l'audience, qu'il est venu d'abord, en son nom et au nom de la Communauté Sant'Egidio, « féliciter le Chef de l'Etat pour son élection » et ensuite, pour évoquer « la bataille très sérieuse du Niger pour la démocratie, de 1991 à 2011 » à la lumière de l'appui apporté à l'ex-Conseil Consultatif National et aux autres Institutions de la Transition de février 2010 à avril 2011.

● Assemblée Nationale  
**Le président signe deux arrêtés de nomination**

Par le premier

**Article premier** : - Monsieur ISSA KANGA, Inspecteur Principal des Contributions Diverses, Mle 74832/A, est nommé Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale en remplacement de Monsieur MOUTARI MOUSSA, muté

- Monsieur BOUBACAR SABO, Administrateur Parlementaire Principal, Mle 111/H, est nommé Secrétaire Adjoint de l'Assemblée Nationale en remplacement de Monsieur RABIOU NAFIOU, muté.

**Article 2.-** : Les intéressés bénéficieront, à ce titre, des avantages prévus par les textes en vigueur.

**Article 3.-** : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Par le second

**Article Premier** : - Monsieur CHAIBOU DAN INNA, Enseignant-chercheur à l'Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey, est nommé Directeur de la Législation et du Contrôle Parlementaire de l'Assemblée Nationale, en remplacement de Monsieur OUMAROU ISSA, muté.

- Monsieur MOCTAR KOUNTI JARIRI, Administrateur Parlementaire Central, Mle 139/W, est nommé Directeur des Affaires Administratives et du Personnel de l'Assemblée Nationale, en remplacement de Monsieur IDI ADAMOU MAHAMAN SANI, muté.

- Madame SEIDOU née ZEINABOU ALZOUMA SOBA DOUKA, Inspectrice Centrale du Trésor, Mle 64179/N, est nommée Directrice Financière et Comptable de l'Assemblée Nationale, poste vacant.

**Article 2** : - Les intéressés bénéficieront à ce titre des avantages prévus par les textes en vigueur.

**Article 3** : - Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

● Message du MC/NTI/RI à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

**Promotion des TIC dans les communautés rurales**

La communauté internationale célèbre aujourd'hui 17 mai 2011, la Journée mondiale des Télécommunications et de la Société de l'Information. Cette année, la célébration de la Journée est placée sous le thème : "Mieux vivre dans les communautés rurales grâce aux TIC" qui vise à faire en sorte que les Technologies de l'Information et de la Communication contribuent à offrir un meilleur avenir aux populations rurales. En prélude à la commémoration de cette journée, le ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, chargé des Relations avec les Institutions, M. Salifou Labo Bouché, a livré un message.

Dans ce message, le ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information, chargé des Relations avec les Institutions, a indiqué que cette journée mondiale des télécommunications marque l'anniversaire de la signature de la première convention télégraphique internationale en 1865, qui a entraîné la création de l'Union Internationale des Télécommunications. M. Salifou Labo Bouché devrait ajouter qu'après le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) et la Conférence de Plénipotentiaires de l'UIT de 2006, le 17 mai a été proclamée Journée mondiale des télécommunications et de la Société de l'Information. « En effet, nul n'ignore aujourd'hui le rôle que peuvent jouer les TIC au service d'une meilleure qualité de vie, en facilitant le développement durable à long terme, surtout parmi les catégories sociales les plus vulnérables et les moins bien desservies. Les TIC sont un élément essentiel des efforts qui sont déployés pour atteindre plus rapidement les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans le contexte rural, les Technologies de l'Information et de la Communication peuvent contribuer à lutter contre la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme et permettre de mieux gérer les catastrophes naturelles. Des 3,5 milliards de personnes vivant dans des régions rurales et dans des communautés éloignées et représentant la catégorie d'habitants les plus pauvres de la planète, plus de 1,4 milliard vivent dans un état d'extrême pauvreté, et sont aussi celles qui ont le moins accès aux Technologies de l'Information et de la Communication ainsi qu'à leurs avantages», a indiqué le ministre. Evoquant le cas du Niger, M. Salifou Labo Bouché a souligné que la situation de la connectivité en milieu rural est loin d'être reluisante. En effet, devrait-il ajouter, avec un taux de pénétration de 25% au niveau national, la problématique de l'accès et de l'accessibilité aux services des Technologies de l'Information et de la communication se pose encore avec acuité particulièrement en zones rurales et périurbaines. « Prenant en compte ce large fossé numérique et l'impérieuse nécessité de faire bénéficier les populations nigériennes des avantages liés aux TIC, le gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République, sous la conduite éclairée de SEM. Issoufou Mahamadou, Président de la République, Chef de l'Etat, entend mettre en œuvre la stratégie d'accès universel aux services de communication et d'information en

milieu rural et périurbain. Dans cette dynamique de promotion de l'utilisation des TIC dans les zones rurales, mon département ministériel, avec l'appui de l'UIT s'attelle à la mise en œuvre du Projet connecter une école, connecter une communauté, afin d'assurer la connectivité large bande aux écoles rurales ou mal desservies et faire de ces écoles des Centres communautaires TIC » a indiqué le ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de

l'appel à l'action de l'UIT à l'occasion de la présente Journée mondiale des télécommunications et de la Société de l'Information », a dit le ministre. A l'occasion de la célébration de cette Journée, le Ministère de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information, chargé des Relations avec les Institutions, organise aujourd'hui en collaboration avec tous les acteurs du secteur (Autorité de Régulation Multisectorielle, Haut Commissariat à l'Informatique et aux NTIC, opérateurs et associations de promotion des Nouvelles Technologies de l'Information) des activités et manifestations. La Commune rurale de Karma, située dans la région de Tillabéri, a été retenue pour accueillir le lancement officiel de ces activités et manifestations. « Il sera fait état par les opérateurs de leurs dernières innovations en terme de produits, services et solutions tech-



**Le ministre Salifou Labo Bouché prononçant son message, hier**

l'Information, chargé des Relations avec les Institutions. Il devrait également souligner les efforts actuellement consentis par les opérateurs qui, chaque jour, proposent aux populations urbaines et rurales des innovations technologiques pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur productivité. L'adoption très prochaine du projet de Document révisé de la Politique Sectorielle des Télécommunications et des TIC, a poursuivi le ministre, viendra consacrer la volonté politique du gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République à donner la chance aux populations nigériennes de « tirer parti du large bande », de réduire la fracture numérique et d'insérer le Niger dans la Société de l'Information et du Savoir. « Toutes ces initiatives s'inscrivent dans l'appel du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), qui vise à encourager les Etats à mettre en place des mécanismes nationaux permettant de parvenir à l'accès universel dans les zones rurales mal desservies et

nologiques particulièrement adaptées aux besoins du monde rural. Il convient de préciser que le gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République accorde un grand intérêt au développement des TIC pour le grand bonheur des populations nigériennes et surtout de nos frères et soeurs du monde rural. Aussi, notre attention sera portée sur le lancement de Karkara Plume, une solution de services de télécommunications en zone rurale très éloignée déployée par Orange Niger dans le village de Toudouni, situé dans la région de Tahoua. Une telle solution technologique, outre qu'elle s'inscrit parfaitement dans le périmètre de la Stratégie d'accès universel que compte mettre en œuvre le gouvernement, contribuera assurément à réduire la pauvreté et le chômage en milieu rural par la création d'«opérateur rural» de services de téléphonie et d'Internet», devrait conclure M. Salifou Labo Bouché.

● Oumarou Moussa

A MEDITER

Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée nationale de la femme a été célébrée, vendredi dernier dans notre pays. De la marche historique des femmes nigériennes en 1991 à aujourd'hui, des avancées significatives ont été enregistrées dans le cadre de la promotion de la femme. Il reste que, vingt ans après cette marche, les Nigériennes doivent surtout accorder leur violon pour saisir dans l'union toutes les opportunités qui s'offrent à elles notamment dans le domaine politique ou, l'expérience a démontré que leur pourcentage important et leur militantisme ne leur profitent jamais.



● Conférence-débat sur le mouvement social des femmes

**Pour une participation significative de la femme à la vie publique**

En prélude à la Journée Nationale de la Femme commémorée chaque 13 mai dans notre pays, le mouvement social des femmes, Mata Massou Doubara (MMD), a organisé, mercredi dernier au Palais des Congrès de Niamey, une conférence-débat sur le thème : « quel partenariat pour une participation significative de la femme à la vie publique » animée par un spécialiste des questions relatives au genre, M. Abdou Bacharou. La cérémonie d'ouverture de cette conférence-débat s'est déroulée en présence de la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Maikibi Kadidiatou Dandobi, des membres du mouvement social ; des représentants de Care Niger, de l'ONU-femmes ainsi que des membres des organisations civiles et internationales.

En présidant les travaux de cette conférence-débat, la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant a tout d'abord félicité les initiatrices et les initiateurs de cette rencontre de grande envergure qui servira de cadre et de support à une plus grande modélisation des intervenants en faveur de la construction d'une nation juste et équitable en général et de la participation de la femme à la vie publique en particulier. En effet, cette conférence entre dans le cadre de la commémoration de la journée

nationale de la femme. Cette année, a-t-elle précisé, la journée va permettre de faire le point sur l'état actuel de la participation des femmes à la vie politique et de débattre des questions importantes telles que les défis de la représentation politique au Niger; les mécanismes de promotion pour la participation des femmes apolitiques ainsi que les voies et moyens de renforcer les capacités des femmes en matière de participation politique. Elle devait par la suite indiquer que "cette rencontre va permettre de discuter et partager les expériences sur les

mesures et mécanismes à mettre en œuvre pour promouvoir une représentation accrue des femmes. La promotion de la femme occupe une place importante au sein des objectifs du millénaire pour le développement. Ces objectifs sont approuvés par les nations du monde entier et appellent au renforcement de l'égalité entre les sexes et du pouvoir d'action des femmes". Par ailleurs, la participation des femmes à la prise des décisions ne se limite pas à la seule considération de justice et de démocratie. C'est aussi une condition nécessaire pour que les besoins et les aspirations de l'ensemble de la population soient pleinement pris en compte. Promouvoir la participation des femmes en politique est reconnue comme une nécessité pour tout fonctionnement politique équilibré, soucieux des besoins et intérêts de toutes les composantes d'une société. Cela nécessite de lever progressivement les obstacles qui persistent encore et freinent la pleine participation des femmes à la prise de décisions et à la vie politique. Pour cela, a-t-elle ajouté « il nous paraît judicieux d'examiner la possibilité de s'engager dans



Une vue de la table de séance

Kader Amadou/ONEP

un partenariat utile y compris avec les partis politiques. Auparavant, la représentante de l'ONU-femmes, Mme Alou Fati, a précisé qu'il y a 20 ans de cela que les femmes du Niger sont sorties pour réclamer leur droit. Ce mouvement social des femmes se veut un cadre d'échange et de réflexion afin de faire un bilan du combat engagé d'une part et d'autre part de dégager des perspectives permettant de réduire les inégalités et inéquités du genre au Niger. "Nous nous engageons déjà

dans la limite du possible pour rehausser le taux de représentativité des femmes dans la sphère de la vie publique", a-t-elle conclu. Puis s'en est suivie une conférence-débat animée par M. Abdou Bacharou, spécialiste des questions du genre. Au cours de cette conférence, les femmes ont posé des questions auxquelles le conférencier a apporté des réponses.

Daouda Hassane

● Atelier sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits

**Mieux maîtriser les outils de prévention et gestion des conflits dans notre pays**

Le Secrétaire général de la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie (HARNCD), M. Farmo Moumouni, a présidé mercredi dernier à Africa Hall de Niamey, un atelier sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant du PNUD, M. Diedy Silla, du Secrétaire permanent du Conseil National de Dialogue Politique, ainsi que de plusieurs invités.

En ouvrant les travaux de cet atelier qui a duré trois jours, le Secrétaire général de la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la consolidation de la Démocratie a indiqué que la résolution des conflits constitue un volet important de la mis-

son de leur institution. En effet, elle est chargée de travailler à prévenir les conflits, et à asseoir la paix sociale par le dialogue. C'est pourquoi a-t-il ajouté «notre institution, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, est déterminée à revisiter ses compétences, à parfaire

son savoir et son savoir faire, pour faire face au monde mouvant et protéiforme des conflits. Nous avons jugé que ce volet de notre mission ne pouvait être bien conduit, que si nous dotons notre institution, d'un adjuvant théorique et pratique, sur lequel, les femmes qui l'animent peuvent s'appuyer pour accomplir au mieux leurs activités ». Pour lui, notre responsabilité est d'avoir une attitude compréhensible face aux conflits, d'agir sur les conflits de manière à les tourner à notre avantage. L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités du personnel de la HARNCD en savoir, en savoir faire et

en savoir être en matière de prévention et gestion des conflits afin que l'institution accomplisse sa mission et joue au mieux son rôle dans la promotion du dialogue social et de la citoyenneté pour la consolidation de la paix dans notre pays. Trois jours durant, les participants à cet atelier se sont familiarisés avec les concepts, les principes et la pratique de la gestion consensuelle des conflits; les facteurs de risques liés aux crises et aux conflits, de même que les mécanismes de leur prévention et de leur gestion tant au niveau communautaire qu'au niveau national ; la maîtrise des outils de

prévention et de gestion des conflits et enfin la prévention par l'analyse, les situations conflictuelles, et les réponses adéquates qu'il convient de leur apporter. Auparavant, le représentant du PNUD, M. Diedy Silla, a précisé que le Système des Nations Unies vient une fois de plus marquer ses relations qui le lient avec la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie. La réconciliation ne peut se faire qu'en renforçant les capacités des acteurs pour qu'ils puissent mener à bien le travail, a-t-il conclu.

Daouda Hassane

● Réunion de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération à Maradi

**Des experts des 2 pays planchent sur des projets communs**

Des experts nigériens et nigériens des domaines des télécommunications et des services postaux se sont retrouvés à Maradi du 11 au 13 mai dernier pour une réunion de travail. C'est le Secrétaire général adjoint de la région de Maradi, M. Abdou Salissou qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des activités de la commission mixte nigéro-nigériane de coopération.

Intervenant au cours de la cérémonie d'ouverture de la réunion, qui regroupe des experts des domaines des télécommunications et des services postaux, le Secrétaire général de la commission mixte nigéro-nigériane, le nigérien Kabirou Garba, a rappelé l'adoption au conseil des ministres de Niamey, des recommandations issues de la dernière réunion de ce comité qui s'est tenue les 7 et 9 septembre 2010 à Katsina. Pour ce qui est de la réunion de Maradi, a indiqué l'ambassadeur Kabirou Garba, les participants vont examiner et adopter les spécifications techniques et les documents d'appel d'offres de la liaison FH Maradi-Katsina, l'état de fonctionnement de la liaison internationale Niamey-Kaduna et l'acheminement du courrier entre NIGER POSTE et NIPOST. La question du règlement

des comptes entre les agences concernées des deux pays, qui sont la NITEL et la SONITEL, ainsi que NIPOST et NIGER POSTE. Evoquant les transformations rapides intervenues dans les secteurs des télécommunications et des services postaux du fait du développement de la technologie de l'information, l'ambassadeur Kabirou Garba a demandé aux experts de « veiller à ce que nos deux pays ne soient pas à la traîne dans ces domaines en prodiguant des conseils techniques appropriés aux deux gouvernements, à travers l'acquisition du matériel moderne ». Dans le contexte de libéralisation et de privatisation où le rôle de l'Etat repose beaucoup plus dans ces domaines sur la régulation, le Secrétaire général de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération a demandé aux

experts de « faire preuve d'initiative en mettant au point des mécanismes de régulation de ces secteurs, de veiller à une compétition saine entre les acteurs et garantir également les droits des consommateurs ». Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général adjoint de la région de Maradi, M. Abdou Salissou, a souligné l'importance de la réunion, car elle « permet non seulement de consolider les liens d'amitié et de fraternité qui lient les deux pays, mais aussi elle permet

aux experts de passer en revue les différents projets que nous avons en commun dans l'intérêt de nos populations respectives. Cette réunion a-t-il précisé, est l'occasion pour «faire une évaluation conjointe des actions retenues, afin de relever les avancées enregistrées d'une part, et, d'autre part les éléments de blocage, et de retard». L'ordre du jour de cette rencontre qui comporte en plus des questions relatives aux télécommunications et services postaux, l'examen du document d'accord de coor-

dination et de partage des fréquences radioélectriques pour les services de terre des zones transfrontalières du Niger et du Nigeria, se justifie, selon M. Abdou Salissou, car les deux pays ont aussi en commun des programmes et des projets pour améliorer le bien-être de leurs populations respectives. Les résultats attendus de la réunion de Maradi devraient faciliter la concrétisation de ces projets.

● Souley Moutari  
Onep, Maradi

**MARIAGE**

**LES FAMILLES**

- El Hadj Mounkaïla Amadou à Kaboe - Kouara, Gorou-Béri, Rouafi (Filingué), Falwel, Dosso, Niamey  
- El Hadj Oumarou Tahirou à Djeddah, Wadouka, Dosso, Gamkale, Liboré, Goudel, Niamey

**LES FAMILLES**

- M. Idé Bondaba à Kaboe-Kouara, Diney-Béri, Falwel, Kollo, Niamey  
- M. Magagi Abdou à Ayo - Koira, Goulmé, Falwel, Loga, Niamey

Parents, Amis et Connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants :

**M. Alhassane Mounkaïla,  
Commissaire de Police  
& Mlle Safara Idé  
à l'IPDR de Kollo**

Les cérémonies religieuses auront lieu Incha Allah le samedi 21 mai 2011 à 10h00 au domicile de M. Idé Bondaba sis dans l'enceinte du complexe d'enseignement secondaire de Kollo.

● Exportation des produits agricoles et agroalimentaires au Sahel  
**Nécessité de quantifier les flux transfrontaliers de produits des pays du CILSS**

Les experts et acteurs du secteur agricole et agroalimentaire des pays membres du CILSS sont en réunion, depuis hier à l'hôtel Concorde de Niamey. Pendant deux jours, les participants à l'atelier vont discuter en vue de passer au crible la question de flux des exportations dans le domaine. L'atelier, dont l'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de l'Agriculture, M. Oua Saidou, et en présence de son collègue de l'Élevage, M. Mahaman Elhadj Ousmane ainsi que du Secrétaire exécutif du CILSS, Pr. Alhousseini Brétaudeau, est une restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires.



Une vue des participants

Face à l'intensification des échanges, certains pays du CILSS ont mis en place avec l'appui des partenaires, des systèmes d'information sur les marchés sur des produits divers afin de suivre l'évolution des prix. Cependant, pour le Secrétaire exécutif du CILSS, force est de constater que les pays ne disposent pas de données statistiques fiables. C'est pourquoi, les pays membres ont décidé de mettre en place un dispositif régional de suivi

de ces flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires et élaboré des outils d'accompagnement qu'ils ont expérimenté dans quatre pays. La rencontre de Niamey permettra aux experts d'évaluer la mise en œuvre de ce dispositif avant son extension à d'autres pays de l'espace. En ouvrant les travaux, le ministre Oua Saidou a rappelé le défi que constitue la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest dont les pays « triment et peinent

encore à nourrir convenablement leurs populations » et ne disposent que d'une agriculture vivrière de subsistance, essentiellement céréalière peu performante, peu productive. Le ministre de l'agriculture a indiqué que la non maîtrise des flux d'exportation constitue aussi un des facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire

qui sévit dans notre sous région. Selon le ministre, l'évolution de la sécurité alimentaire est en relation avec la circulation des produits entre zones de production et zones de consommation ajoutant que les flux constituent de véritables régulateurs des prix des produits sur les marchés. Ils sont également un élément essentiel

pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains et constituent le socle du commerce intra régional de produits agricoles et agroalimentaires. Il s'avère que ces flux sont peu ou mal connus tant du point de vue de leur composition que de leur volume malgré la nécessité de disposer de données fiables sur l'évolution et l'orientation des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires. Le ministre a souligné que le test de suivi des flux, qui est une étape très importante pour la mise en place du dispositif régional, a été conduit dans 4 pays et a donné des résultats qu'il présume assez édifiants sur l'importance des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires dans l'espace. Il a exhorté les participants à découvrir et discuter les résultats du test en vue de jauger la pertinence des outils de suivi, de les améliorer avant l'extension du dispositif à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Zabeirou Moussa

● Œuvre de bienfaisance par la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger  
**Pose de la première pierre d'un complexe scolaire et inauguration d'une deuxième école de couture pour femme**

La Jama'at Islamique Ahmadiyya ou communauté musulmane Ahmadiyya est un mouvement mondial pour la propagation de l'Islam tel qu'enseigné par le Saint Prophète Muhammad (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui). Elle a été fondée en 1889 par Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (1835-1908), un musulman d'un petit village de l'Inde appelé Qadian qui proclama sous la base des révélations divines qu'il recevait, être l'accomplissement des prophéties bien connues du monde musulman relatives à l'avènement du Messie Promis et Imam Mahdi.

En dehors du domaine purement religieux, la Jama'at Islamique Ahmadiyya intervient aussi, selon ses moyens, dans le domaine social et éducatif. Depuis son implantation officielle au Niger en décembre 2000, elle a déjà à son actif plusieurs réalisations : construction de

mosquées, aides en nature au profit des populations nécessiteuses, école de couture pour femmes, ouverture d'une école primaire, réhabilitation de plusieurs forages, pour ne citer que cela. Tout récemment, le mercredi 27 avril 2011, la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger avait procédé à la



Une vue des personnalités à la cérémonie de pose de la première pierre

pause de la première pierre d'un complexe scolaire au quartier Kalley plateau 2 de la commune Niamey II. C'était en présence de madame le Maire de la commune Niamey II avec son staff, le Secrétaire Général du Gouvernorat de la région de Niamey,

l'honorable député Soumaila Hachoumi, le Directeur régional de l'enseignement supérieur avec son staff, l'Amir de la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger, l'Amir de la Jama'at Islamique Ahmadiyya d'Hollande Monsieur Hibatu Noor en visite au

Niger et d'autres invités venus pour la circonstance. Après la récitation du saint coran, l'Amir de la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger Akbar Ahmad Tahir a fait une brève introduction de la Jama'at Islamique Ahmadiyya et ses activités. Ce fut le tour de madame le Maire de la commune II qui au cours de son allocution a vivement félicité et encouragé la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger pour tous les efforts consentis au profit de notre pays. Après la pause de la première pierre du complexe scolaire, les invités se sont rendus au quartier cité des députés pour l'inauguration d'une autre école de couture pour femme. Les frais d'inscription avaient été fixés à seulement 1500F par mois. La première école de couture pour femme avait été ouverte depuis 2003 au quartier Banifandou II, non loin du siège de la Jama'at Islamique Ahmadiyya Niger.

● Assane Soumana

**unicef** **APPEL A CANDIDATURE**  
**Vente et Livraison de couverture**

Dans le cadre des commandes locales, Unicef lance un appel à candidature pour la sélection de fournisseurs pour la livraison de couverture. Afin d'asseoir une relation de travail et pérenniser cette prestation de service, le présent appel d'offre est lancé pour la sélection de fournisseurs en vue de la signature d'un contrat.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer l'appel d'offre au Service Supply /Logistique de l'UNICEF Niamey dès le 13/05/2011, téléphone 20722840/41, 20723008, BP : 12 481, Rue des Oasis, Ancien Plateau Enceinte Maison de l'Afrique Niamey Niger.

**AVIS DE PERTE**  
 Avis est donné par l'étude Notariale de Maître Aïssata TOUZOUKOU, rue du Rivoli, Boite Postal: 11.731 Niamey, Tel : 20.73.75.95, de la perte d'un acte de cession de la parcelle C de l'îlot n°4085 du lotissement Banizoubou II au nom de Monsieur Saidou Batouré.  
 Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'adresse de l'étude sus indiquée.

**AVIS DE PERTE**  
 Avis est donné par l'Etude de Maître DJIBO Ibrahim, Notaire au Carrefour Maourey, B.P : 11.120-Niamey-NIGER, Tel : 20.73.66.86 Fax : 20.73.61.10, de la perte des actes de cessions :  
 - L'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle B de l'îlot 2135, du lotissement, YANTALA, au nom de YANOUSSA HASSANE.  
 - L'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle D de l'îlot 3374, du lotissement, Extension Foulani Koira, au nom de CHEFOU KATOUME.  
 - L'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle I de l'îlot 3473, du lotissement, Extension Foulani Koira, au nom de ISSAKA HAMANI.  
 - L'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle F de l'îlot 8896, du lotissement, Extension BANI ZOUMBOU, au nom de MOUSSA TOUKOU.  
 - L'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle F de l'îlot 7124, du lotissement, EXTENSION CENTRE RECEPTEUR, au nom de SIDDO OUMAROU.  
 Prière à toute personne qui les aurait retrouvés de les déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

● Egypte**L'armée promet de réprimer les "groupes déviants"**

L'armée égyptienne, qui assure la transition politique depuis la chute du président Hosni Moubarak le 11 février, a promis d'utiliser tous les moyens pour réprimer les "groupes déviants" qui menacent la sécurité et la stabilité de l'Egypte.

Cette annonce intervient alors que se multiplient les critiques dénonçant la lenteur des militaires à traiter les menaces incarnées par les islamistes, les pillards et les membres de l'ancien régime. Les

attaques visant les commissariats de police, les hôpitaux ou les lieux de culte se sont multipliées depuis le départ de Moubarak, chassé par la contestation populaire. Le conseil militaire a été contraint de

gérer une situation potentiellement explosive lors d'affrontements entre musulmans et coptes à Imbada, un faubourg du Caire, la semaine passée. Ces violences, qui ont fait 12 morts et plus de 230 blessés, ont été perçues comme une résurgence des islamistes conservateurs, les salafistes, et des anciens alliés de Moubarak. Dans un communiqué, le Conseil suprême des forces armées estime que les difficultés économiques et les problèmes de sécurité que connaît l'Egypte sont orchestrés par des ennemis "à l'intérieur et à l'extérieur du pays".

Le conseil "avertit les groupes déviants qu'il utilisera toutes ses ressources pour combattre et éradiquer totalement ce phénomène dès que possible". Le texte ajoute que des sanctions sévères sont à l'étude,

y compris l'application de la peine capitale pour la première fois depuis la révolution de février. L'armée a également annoncé la révision des procédures judiciaires ouvertes ces derniers mois à l'encontre de jeunes manifestants et la libération de certains d'entre eux. Cette annonce répond aux demandes formulées par certains militants anti-corruption qui ont organisé des sit-in en mars et avril pour exiger que Moubarak et des responsables de l'ancien régime soient poursuivis en justice.

Les manifestants accusaient l'armée d'avoir arrêté des militants anti-corruption en mars et avril qui avaient bravé le couvre-feu militaire pour camper sur la place Tahrir, au Caire, épice de manifestations qui ont chassé Moubarak du pouvoir. "Le Conseil suprême des forces armées

va revoir les procédures judiciaires ouvertes contre les jeunes de la révolution, notamment ceux qui ont été arrêtés en mars et avril", a indiqué le conseil dans un communiqué publié sur Facebook. "Tous les jeunes intègres se réclamant de la révolution seront immédiatement libérés", ajoute-t-il.

L'armée, qui a bénéficié d'un large soutien populaire après la chute de Moubarak, a été critiquée par la suite pour avoir arrêté des manifestants tout en tardant à engager des poursuites contre l'ancien chef de l'Etat. Moubarak a été placé en détention en avril mais reste hospitalisé à Charm el Cheikh, au bord de la mer Rouge.

(Reuters)

USA/France**Dominique Strauss-Kahn placé en détention**

Une juge du tribunal pénal de Manhattan a refusé, lundi dernier, la remise en liberté sous caution de Dominique Strauss-Kahn, accusé d'agression sexuelle sur une employée d'un hôtel de New York, et décidé son placement en détention jusqu'à vendredi, date d'une nouvelle date de comparution du directeur général du FMI.

Le parquet avait requis le placement en détention, en faisant valoir que les fonctions du patron du FMI l'amenaient à quitter les Etats-Unis. "Il n'a pratiquement pas d'avantage à rester dans ce pays et tous les avantages à partir", a déclaré le procureur adjoint John McConnell. "S'il allait en France, nous n'aurions pas de mécanisme légal pour garantir son retour" aux Etats-Unis, a ajouté M. McConnell.

Les avocats de DSK, Mes William Taylor et Benjamin Brafman, avaient de leur côté demandé la remise en liberté en échange du versement d'une caution d'un million de dollars (702.444 euros), soulignant que leur client s'engageait à ne pas quitter New York. Le directeur général du FMI, selon ses avocats, nie l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. Il est poursuivi pour agression sexuelle, tentative de viol, séquestration, attouchements forcés, des chefs passibles de cinq à 25 ans de prison s'il est reconnu coupable. "Cette bataille ne fait que commencer", a déclaré Me Brafman aux journalistes massés devant le tribunal. "M. Strauss-Kahn est innocent de ces accusations".

Vêtu d'un pardessus sombre et d'une chemise sans cravate, l'air fatigué, Dominique Strauss-Kahn a écouté la décision de la juge Melissa Jackson sans réaction particulière. La femme de chambre âgée de 32 ans qui affirme avoir été agressée sexuellement par le directeur général du FMI samedi après-midi dans la suite qu'il occupait à l'hôtel Sofitel, près de Times Square, l'a formellement reconnu parmi d'autres hommes lors d'une séance d'identification, a indiqué la police.

Moins de quatre heures après les faits présumés, des agents de l'Autorité portuaire de New York et du New Jersey s'étaient rendus à l'aéroport international John F. Kennedy, et avaient prié Dominique Strauss-Kahn de les suivre, alors qu'il se trouvait à bord d'un appareil d'Air France, qui devait décoller à destination de Paris. D'après John McConnell, les autorités enquêtent sur au moins un autre cas à New York de "conduite similaire à celle présumée" au Sofitel.


(AP)

**Martine Aubry réunit le bureau national du PS aujourd'hui pour discuter de l'affaire DSK**

La Première secrétaire du PS Martine Aubry réunira le bureau national de son parti ce jour pour "échanger" sur la situation créée par l'inculpation de Dominique Strauss-Kahn aux Etats-Unis, a annoncé hier le porte-parole du PS Benoît Hamon. "Cela permettra aux socialistes de se retrouver et d'échanger sur cette situation", a souligné M. Hamon, lisant une déclaration au nom du PS, lors du point presse hebdomadaire du parti.

"Il est logique que la première secrétaire du Parti socialiste, face à une nouvelle comme celle-ci, réunisse le bureau national auquel elle ne devait pas participer, qu'elle l'avance et que les socialistes échangent sur la situation", a expliqué le porte-parole du PS. "On a besoin dans (...) des moments de crise qui nous sont imposés par l'extérieur, par les faits, aujourd'hui, de pouvoir se retrouver". Le bureau national, instance de direction du PS, est composé de 54 membres et se réunit habituellement tous les mardis soirs. La patronne du PS a décidé de maintenir son déplacement à Bordeaux, prévu mardi soir, pour défendre le projet socialiste pour 2012, a précisé M. Hamon. Dans la foulée, Martine Aubry a également prévu de se rendre à Toulouse demain.

(AP)

 <b>PROGRAMME INDICATIF DE DELESTAGE NIAMEY du 16 au 22 mai 2011</b>	
HEURES	QUARTIERS ET STRUCTURES DELESTES
14H-15H 18H-19H	Cités Fayçal & OCI, Zabarkan, Route Filingué, ECOGARE, Hôpital Poudrière, NIGELEC DR & B3, CCOG, Quartier Jangorzo, Kalley-Est, Abidjan, Méca Diesel, Soni Ali Ber, Télé Sahel, Stade G.S. Kountché, Ministère Jeunesse & Sport, Cité Coopérants, Grand Standing, Clinique Afoua, Nouvelle Maison Radio, Recasement Yantala, SONUCI, PEV, Alentours station Sikyé
11H-12H 14H-15H 17H-18H 21H-22H 00H-01H	Château 8, Ecole Sarey, Yantala 2 <sup>ème</sup> Forage
10H-12H 16H-17H 00H-01H	Laban Niger, LTPCI, BAGRI Niger, Nouveau Marché, Balafon, Dézeybon, Lycée Kassey, ENAM, Audio visuel, INDRAP, Lycée Korombé, Issa Béry, CEG 5, Direction Générale SEEN, Imprimerie Albarka, Corps de la paix, Ecole Alliance, OMS, Route Lazaret, Dar-es-Salam (tout le quartier)
09H-10H 15H-17H 00H-01H	Niamey 2 000, Bassora, camp FNIS, Saga Gorou, Hamdallaye, Banifandou 2&3, Lazaret, CSI Lazaret, Faisceau PK5, Village SOS, Marché Dar-es-Salam
11H-13H 17H-18H 22H-23H	Wadata, Ceinture Verte, Route Filingué, Polyclinique Lahia, Recasement Talladjé, CEG8, Dan Gao, Madina, Collège Mariama, Couronne Nord, Boukoki 1, 2, 3 & 4, Banifandou 1&2, Kouaramé, Djedda, Cité Caisse
02H-03H 16H-17H 20H-21H 23H-00H	Cité de la Francophonie, Nord Faisceau, Ouest Faisceau, Koira Tégui, Extension Koira Tégui, Bobbiel, Clinique Maggia, Recasement Yantala, Riyad, Kouara Kano Nord (CEG 25)
01H-02H 12H-13H 15H-16H 19H-20H 22H-23H	Goudel haut et bas, Emetteur Goudel, Lossa Goungou, Gabagoura, Tondibiah, Soudouré
15H-16H 23H-00H	ONPPC, ORIBA, Gamkalé, 2 <sup>ème</sup> pont, Cité Dragages, SONIDEP Siège, Hôtels Sahel & Terminus, BIT, Kombo corniche, EPELEC, Station pompage Yantala bas, INRAN, IFTIC, Conseil entente, Yantala bas (Maïgari Kouara), Ambassades France & Libye, Brigade protection de la nature, Ambassadeur Belgique & FSA, OLANI, Jeunes Cadres, Grand Hôtel, Hôtel Gaweye, Minist. Mines & Energie, SONARA1&2
13H-14H 20H-21H 23H-00H	Hôpital National de Lamordé, Facultés de l'Université de Niamey, CNOU, AGRHYMET, CIPH, INJS, Hôpital de district Gaweye, Douanes Rive droite, Tous les quartiers de la rive droite, Aménagements hydro agricoles de Sagaïa, Aménagements hydro agricoles de Karey gorou et Namardé et alentours
13H-15H 21H-22H	Zone industrielle, Nigerlait, SACM/NIGELEC, Saga et ONAHA route Kollo, Talladjé, Route Aéroport, Aéroport Diori Hamani, Escadrille, Quartier Aéroport, Cité Bakabé, SATU Route Dosso, SONIDEP Sorey
10H-11H 17H-18H 20H-21H	Zone industrielle Latex Foam & Alentours, CFPP, SNTV voyageurs, PTT 1000 lignes, SNAC, Clinique Magori, Direction Oil Libya, CNSS Nouveau Marché, BOA Nouveau Marché, CNUT, ASPTT, Assemblée Nationale, UGAN, Ex Perissac, Palais Justice, ACMAD, Minist. Economie & Finances, Cour des comptes, Centre transfusion sanguine, Minist. Equipement, Enseignement Sup, DG Douanes
09H-10H 13H-14H 21H-22H	Casernes militaires, Commissariat central, SONITEL (centraux téléphoniques), DST, Maternité Issaka Gazobi, NIN, Mairie (CUN), Trésor national, DGI,
12H-13H 16H-17H 23H-00H	Cour Suprême, Sapeurs pompiers, quartier Lacouroussou, Grand Marché, Arbre Liberté, Rond point Maourey, DR Impôts Niamey, Immeuble BDRN, Cour Lafontaine, Chancellerie Allemande, NIGELEC siège, BCEAO
13H-14H 17H-18H 21H-22H 00H-01H	Cité NIGELEC, Cité SONIDEP, Zone Ambassades, Commission Mixte Nigéro-Nigériane

NIGELEC demande à sa clientèle de considérer ses installations comme étant constamment en service et la remercie pour sa bonne compréhension.



## Une nouvelle manière de capter l'énergie solaire

Des chercheurs viennent de mettre au point une nouvelle méthode pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Il existait jusqu'ici deux manières efficaces de produire de l'électricité solaire.

La première consiste à utiliser un panneau solaire pour créer directement un courant électrique en libérant les électrons à partir d'un matériau semi-conducteur, comme le silicium. La deuxième est de concentrer les rayons du soleil en utilisant des miroirs, puis de faire bouillir de l'eau et d'utiliser la vapeur ainsi créée pour alimenter un générateur.

Mais ces deux méthodes sont coûteuses. Dans un récent article publié dans la revue scientifique Nature Materials, deux chercheurs du MIT et du Boston College proposent une troisième solution: utiliser un phénomène appelé l'effet thermoélectrique. Gang Chen et

Zhifeng Ren ont même construit un prototype pour montrer que l'idée peut fonctionner, rapporte The Economist.

La thermoélectricité est déjà utilisée à l'heure actuelle pour capter la chaleur superflue des moteurs de voiture par exemple. Une méthode qui fonctionne parce que certains matériaux génèrent une différence de potentiel électrique si une partie est plus chaude que l'autre.

Mais pour obtenir un courant suffisant, il faut pouvoir créer une différence de température suffisante, d'au moins 200°C. Une différence facile à obtenir dans une voiture, mais beaucoup moins avec la lumière du soleil, pour laquelle il faut réussir à concentrer la chaleur avec autre chose que des miroirs, qui sont coûteux et plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés pour générer de la vapeur.

(Slate.fr)

## HTÉNÉRÉ TRANSIT Sarl

COMMERCE GENERAL IMPORT-EXPORT-TRANSIT  
Agrément N° 09-02-054- nif : 623  
Tél-Fax : 20 73 88 87 - cel : 96 96 63 62 / 90 90 63 62 - e-mail : htt-2009@yahoo.fr  
BP : 12 737 Niamey - Niger

## COMMUNIQUE

La Direction Générale de TRANSIT TENERE porte à la connaissance du public que **Monsieur Youssouf RABO** ne fait plus partie de son personnel depuis le mois de février 2011.

Par conséquent tout acte posé par l'intéressé n'engage nullement la Société qui décline sa responsabilité devant d'éventuels forfaits causés à des tierces personnes.

LE DIRECTEUR GENERAL

Etude de Maître BOUBACAR ISSA

Notaire, Quartier Grand Marché, 351, Rue du Sénégal - BP : 11124 Niamey - Niger Tel : 20 73 89 01

## ANNONCE LÉGALE

Suivant acte en date à Niamey du dix neuf avril deux mil onze, reçu par Maître BOUBACAR ISSA, Notaire à Niamey, il a été constitué une succursale de la société dénommée **OCTOGONE**, Société Anonyme, ayant son siège social à Cotonou lot 82 lieu dit AKPAKPA, aux caractéristiques suivantes:

**Dénomination** : La succursale prend la dénomination sociale de : **OCTOGONE**.

**Capital Social** : sans

**Siège social** : le siège social est fixé à Niamey, Quartier Yantala Haut, 151, Boulevard de la Nation YN-34, B.P : 13.435 (République du Niger)

**Objet Social** :

La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République du Niger : -l'industrie, le commerce et la distribution de tous combustibles solides, liquides, gazeux et de produits pétroliers ;

- l'import-export ;
- le commerce général ;
- le génie civil et les travaux publics ;
- le transit ;
- les télécommunications ;
- la représentation commerciale ;
- l'assainissement, l'entretien et le nettoyage ;
- toutes prestations de services et la promotion immobilière ;
- la vente de matériaux de construction ;
- et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de la rendre plus rémunérateur.

**Gérant** : MR RAZAK SAKA, est nommé Gérant.

**Immatriculation** : Les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de NIAMEY, la succursale y est immatriculée sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2011- E-1429 du 28 avril 2011**.

Etude de Maître BOUBACAR ISSA

Notaire, Quartier Grand Marché, 351, Rue du Sénégal - BP : 11124 Niamey - Niger Tel : 20 73 89 01

## CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte reçu le 19 avril 2011 par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :

**Dénomination** : NACOMO INTERNATIONAL

**Forme** : Société Anonyme avec Administrateur Général.

**Objet** :

- le commerce général ;
- l'import-export ;
- la représentation commerciale et la distribution des produits de consommation ;
- l'achat, la vente et la distribution de tous produits chimiques, pétroliers, alimentaires ;
- Tous transports en tous genres ;
- les études, le conseil, la représentation ;
- l'étude et la réalisation de tous travaux publics et privés de bâtiments ;
- le génie civil et la construction de bâtiments ;
- les études scientifiques, techniques, urbanistiques et économiques ;
- toutes activités industrielles ;
- Adduction d'eau potable et maintenance réseau ;
- l'acquisition d'immeubles, leur vente et leur mise en location ;
- toutes prospections, recherches et étude de faisabilité, conception, élaboration des projets

relatifs à la réalisation de maisons ; Et, plus généralement, toutes opérations et activités commerciales, financières ou industrielles mobilières ou immobilières de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, fusion ou association en participation ou autres.

**Siège social** : Niamey, Quartier Yantala Haut, 151, Boulevard de la Nation YN-34, B.P:13.435.

**Durée** : 99 ans à compter du 28 avril 2011.

**Capital** : Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de DIX MILLE (10 000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000 souscrites et libérées en numéraire.

**Administration**: Mr Razak SAKA

**Dépôt légal** : Une expédition contenant l'acte constitutif et les statuts a été déposée le 28 avril 2011 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey où la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey le même jour sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2011-B-1428**.

## INCROYABLE MAIS VRAI

Elle se présente aux élections municipales... à 101 ans

Le 22 mai prochain auront lieu les élections municipales en Espagne. A cette occasion, Josefina Villaverde, 101 ans, se porte candidate pour la première fois à Cuntis, son village depuis toujours.

A 101 ans, Josefina Villaverde a décidé de se lancer dans la politique ! Née le 9 novembre 1909, elle s'est portée candidate socialiste à l'élection municipale de Cuntis, petit village de Galice, qui aura lieu le 22 mai. Depuis plusieurs jours, elle parcourt la ville de part en part pour diffuser ses tracts : "Pour que gagne Cuntis".

Fidèle citoyenne depuis 1933, date de la première élection ouverte aux femmes en Espagne, Josefina Villaverde avoue aimer la politique et adorer en parler. Socialiste depuis toujours, elle explique à l'AFP vouloir voir "les femmes au pouvoir". Sa personnalité préférée est d'ailleurs Carme Chacon, jeune ministre socialiste de la Défense, et possible remplaçante de José-Luis Zapatero, à la tête du parti socialiste (PSOE) en 2012. Trois fois arrière-grand-mère et une fois arrière arrière-grand-mère, Josefina Villaverde saura le 22 mai au soir si elle honorera son premier mandat politique.

(Zigonet)

## H O R O S C O P E

<p><b>BELIER</b> 21 mars - 19 avril Faire fructifier votre argent en gagnant d'avantage ou revoir votre gestion, à vos calculettes !</p>	<p><b>TAUREAU</b> 20 avril - 20 mai Sollicité de toutes parts, vous ne saurez plus où donner de la tête et vous aurez parfois du mal à maîtriser votre emploi du temps.</p>	<p><b>GEMEAUX</b> 21 mai - 21 juin Si vous devrez faire face à une multitude de choses à régler il faudra bien vous organiser, au besoin, en faisant des listes.</p>	<p><b>CANCER</b> 22 juin - 22 juillet Top départ à une période douce et affectueuses avec ceux que vous aimez.</p>
<p><b>LION</b> 23 juillet - 21 août Hyper-réactifs, vous ne supporterez rien, ce qui peut entrainer des conflits chez vous ou dans votre travail.</p>	<p><b>VIERGE</b> 22 août - 21 sept. Marques d'amour, d'affections ou d'amitié, on vous aime et on vous le fait savoir !</p>	<p><b>BALANCE</b> 22 sept. - 22 oct. Peut-être devrez-vous juste faire face à un surcroît de dépenses, qu'il faudra intégrer dans votre budget.</p>	<p><b>SCORPION</b> 22 oct. - 21 nov. A l'origine? Un problème de couple ou une affaire qui se complique.</p>
<p><b>SAGITTAIRE</b> 22 nov. - 21 dec. Vous aurez beaucoup de choses à gérer en même temps, mais vous saurez assurer.</p>	<p><b>CAPRICORNE</b> 22 dec. - 20 janvier L'affection de vos proches vous vous sentirez des ailes pour agir.</p>	<p><b>VERSEAU</b> 21 janv. - 18 février Vous aurez tendance à mener tout le monde à la baguette, ce qui déclenchera des protestations en chaîne.</p>	<p><b>POISSONS</b> 19 fev. - 20 mars Vous recevrez de bonnes nouvelles ou des compliments sur la qualité de votre travail.</p>

## DE GARDE

Du samedi 14 au samedi 21 Mai 2011

PHARMACIES

- As Salam
- Jangorzo
- Rond Point
- Kaocen
- Ecole Canada
- Maison Economique
- Kalley Est
- Banifandou
- Ecoles Diori
- Vogue
- Populaire Soni Ali Ber
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

## NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Sapeurs pompiers :	18
Réclamations :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

● Football

# Maradona nouvel entraîneur d'Al-Wasl, à Dubaï



DR

(AFP)

Diego Maradona

Le club Al-Wasl de Dubaï est parvenu à un accord avec l'Argentin Diego Maradona pour l'engager comme entraîneur pour la prochaine saison, a annoncé, hier, son vice-président, Marwane Ben Bayatt.

« Nous sommes parvenus à un accord avec Maradona et un communiqué sera publié ultérieurement », a déclaré M. Ben Bayatt. L'ex-star et sélectionneur du football argentin, 50 ans, a effectué samedi une visite de quelques heures à

Dubaï, où il a rencontré les joueurs et les dirigeants d'Al-Wasl. Il a alors fait part de sa disposition à entraîner ce club, selon la presse locale. Avant cela, la seule expérience de Diego Maradona comme entraîneur avait été la sélection

argentine, à partir de 2008, qu'il avait qualifiée avec beaucoup de difficultés pour le Mondial sud-africain en 2010 et emmenée jusqu'aux quarts de finale (défaite 4-0 contre l'Allemagne).

**MESSI PERDU SUR LE TERRAIN**

Son contrat n'avait alors pas été renouvelé, car il lui était notamment reproché de n'avoir pas su

mettre dans les meilleures conditions la star de son équipe, Lionel Messi, méconnaissable avec le maillot de l'Albiceleste. Dernièrement, Maradona avait participé, avec d'autres anciennes gloires du football, à l'inauguration controversée d'un stade à Grozny en Tchétchénie, sur l'invitation du président Ramzan Kadyrov.



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

### AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS ANNEE 2011 (LISTE ADDITIVE SUITE)

N°	Objet du marché	Financement	Localisation	Procédures	Période Probable	Structure Responsable	Autres observations
27	Aménagement et Bitumage de la RN 18 Maradi-Madarounfa-Frontière du Nigéria (Etudes)	NIGER	Niger	AON	juin	DGGT	
28	Aménagement et Bitumage de la route Moujia-Illela-Badaguichiri (Etudes)	NIGER	Niger	AOI	juin	DGGT	
29	Aménagement et Bitumage de la route Niamey-Goude-Tondibia-Tonditchirey (Etudes et Travaux)	NIGER	Niger	AON	Septembre-décembre	DGGT	

**LE SAHEL**

Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)  
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication  
**SAÏDOU DAOURA**

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)  
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86  
Rédacteur en chef: Idé Fatouma  
Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou  
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)  
Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87  
Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar  
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)  
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43  
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)  
Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85  
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP  
Tirage : 3500 exemplaires

**MOTS**

**CROISES**



**HORIZONTALLEMENT**

1. Chagriné- Elément de trousseau;
2. Epoque - Inutile;
3. Chèvre de Maradi - Désert de pierrailles ;
4. Chanson - Pronom - Infinitif;
5. Phase lunaire - Précipitation;
6. Mois - Petit perroquet;
7. Adresse vague - Aride - Pris entre les lignes;
8. Roue - Enchantées;
9. Lac américain - Dépôt de fond;
10. Angoissants.

**VERTICALEMENT**

1. Telles les affaires de diplomatie;
2. Fut parlé en France - Couleur de feu ;
3. Possessif - Massif nigérien ;
4. Richesses- Seuil de la porte - Fin de soirée;
5. Mettre fin au contrat ;
6. Bienheureux - Durillons;
7. Argile- En passant par ;
8. Conjonction - Actionné par le vent;
9. Attachée - Artère;
10. Qui ont pris du poids à force de gavage.

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**numéro précédent**

A	D	O	L	E	S	C	E	N	T	
S	O	U	E		R	A	C	E	E	
T	R	I		C	A	C	H	A	N	
U	S		I	L	S		O	N	T	
C		U	N	E		T		T	A	
I	L		O		S	A	S		T	
E	A	U		N	U	L		H	I	
U	S	N	E	E	S		N	A	O	
S	E	I	N	E		S	E	I	N	
E	R	R	E	M	E	N	T	S		